

Diplôme inter-universitaire Sommeil et sa pathologie

Présentation

Les candidatures 2023/2024 seront ouvertes du 1^{er} septembre 2023 au 30 novembre 2023

POUR CANDIDATER, SUIVEZ LES INDICATIONS CI-DESSOUS :

Contactez dès le mois de juin 2023 et avant de commencer votre candidature, le responsable de l'enseignement par mail à rtamisier@chu-grenoble.fr en mettant en double dsalas@chu-grenoble.fr afin de vérifier que vous pouvez effectuer votre stage en Laboratoire du sommeil de Grenoble.

Après autorisation de candidater, veuillez vous connecter sur le lien "candidature" dans la rubrique "SUR LE WEB" à droite de votre écran, en-dessous de l'encadré "Contacts"

Durée : 2 ans

43 heures d'enseignement théorique réparties en 4 séminaires obligatoires et 55 heures de E-learning

Stage pratique obligatoire de 84 heures à effectuer entre janvier et juin dans le service d'exploration du sommeil du CHU de Grenoble.

Dates 2023/2024

Les cours en direct seront réalisés via la plateforme ZOOM aux dates suivantes : **(dates de l'année en cours pour information)**

Examen écrit : juin 2024

Examen oral : septembre 2024

Tarifs Formation 2023/2024

Formation initiale : 610€ (Année 1=410€/ Année 2=200€)

Formation continue : 910€ (Année 1=610€/ Année 2= 300€)

Objectifs :

Regrouper la formation du sommeil sur un plan national.

- Initiation à la Physiologie et à la Neurologie du Sommeil,

- Formation aux pathologies du sommeil,

- Acquisition des connaissances nécessaires à la réalisation des explorations et au traitement des troubles du sommeil et de la vigilance

Admission

Pré-requis obligatoires

Pas de pré-requis spécifiques

Public cible

Docteurs en Médecine, Chirurgie Dentaire ou Pharmacie ; les étudiants ayant validé le 2^{ème} cycle des études médicales, les titulaires d'un DEA et les étrangers possédant des titres équivalents.

Contrôle des connaissances

Afin de valider le DIU, une note # 10/20 à l'épreuve écrite d'une durée de 4 heures centralisée à Paris et à l'épreuve orale qui sera réalisée devant un jury inter-régional (Grenoble-Montpellier-Marseille-Saint-Etienne) constitué d'au moins trois membres dont deux au moins extérieurs à la faculté d'origine et après validation des travaux pratiques. Une note inférieure à 10 à l'une des deux épreuves ne permet pas l'obtention du diplôme, mais permet de garder le bénéfice de l'autre épreuve si la note a été supérieure ou égale à 10 et ce pour une période d'un an. Une note inférieure à 10 lors de l'épreuve orale nécessite de valider à nouveau les travaux pratiques (Stage) l'année suivante en cas de nouvelle inscription à cette épreuve.

Infos pratiques :

- > Composante : UFR Médecine
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation initiale / continue, Formation à distance

Contacts

Responsable pédagogique

Pr. Renaud TAMISIER
rtamisier@chu-grenoble.fr

Contact administratif

Moreau Charly
Charly.Moreau@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 38 38 83 43

Programme

Pour information programme 2023/2024:

Séminaire d'INTRODUCTION : il se tiendra en présentiel à Paris (faculté de médecine, site Bichat, Paris 18e), le 11 décembre 2023 : Présentation du DIU, Généralités sur le sommeil, Introduction à la lecture des tracés de polysomnographie

Séminaire 1 : Le sommeil normal : 23 janvier 2024 : Physiologie du sommeil normal. Physiologie des grandes fonctions du sommeil. Techniques d'exploration du sommeil et de la vigilance

Séminaire 2 : insomnie/chronobiologie : le 24 Janvier 2024 :)Insomnies. Troubles des rythmes circadiens du sommeil, Psychiatrie, Environnement.

Séminaire 3 : pathologie respiratoire du sommeil/pédiatrie : le 18 et 19 mars 2024 : Respiration pendant le sommeil, Syndrome d'apnées et hypopnées obstructives du sommeil (physiopathologie, épidémiologie, comorbidités, traitements), Pathologie broncho-pulmonaire et sommeil. Pathologie neuro-musculaire et restrictive. SAS central. Obésité. Troubles respiratoires du sommeil en pédiatrie (physiopathologie, épidémiologie, diagnostic et traitement). Insomnie de l'enfant.

Séminaire 4: Hypersomnie/Parasomnies/troubles moteurs : le 6 et 7 mai 2024 : Aspects épidémiologiques. Hypersomnolences centrales (narcolepsie, hypersomnie idiopathique...). Parasomnies. Epilepsies et sommeil. Syndrome des jambes sans repos et mouvements périodiques. Hypersomnolences de l'enfant. Troubles du sommeil et pathologie neurologique.